

LE VOISINAGE

Le voisinage, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des rencontres entre habitants d'un même village ou de villages voisins. Il permet à des personnes qui ne peuvent plus sortir de chez elles de recevoir la visite conviviale d'un habitant.

Le voisinage, comment ça s'organise ?

Les visites s'organisent en fonction des disponibilités du voisinier et des envies du voisiné. Elles peuvent se dérouler une fois par mois, une fois par quinzaine, une fois par semaine...

Le voisinage, combien ça coûte ?

Ce service est gratuit. Seule la carte adhérent Familles Rurales est obligatoire et coûte 23€ par famille et par an.

LE VOISINEUR

Vous avez envie de rencontrer des habitants de votre village ou des villages alentours

Vous avez du temps disponible

Vous aimez le contact humain

Vous n'avez pas ou plus la possibilité de sortir de chez vous



Vous vous sentez isolé

LE VOISINÉ

Vous aimez recevoir de la visite

LE VOISINEUR



LE VOISINÉ



COMMENT FAIRE

Pour devenir voisin(e)

ou poser vos questions, contactez :

Le Relais Familles de Colombey-les-Belles

relaisfamilles.colombey@famillesrurales.org

03.83.52.06.49

Pour être voisin(e)

ou poser vos questions, contactez :

**les Ergothérapeutes de prévention
du GCSMS Grandir et Vieillir en Pays de Colombey**

Charlotte BEAUREGARD

charlotte.beauregard@bienvieillir.biz

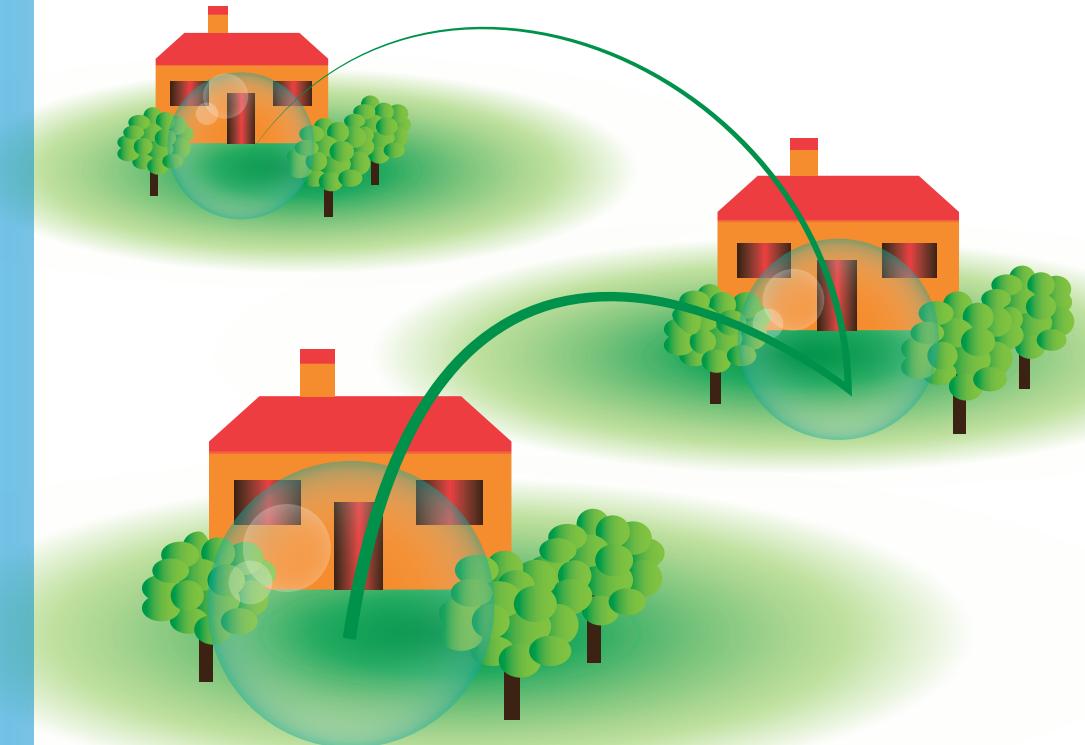
Bertrand MARCHESI

bertrand.marchesi@bienvieillir.biz

06.73.97.66.64

Ce projet est soutenu par les partenaires :

Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle,
Office Nancéien des Personnes Agées, Mona Lisa,
Conférence des financeurs et Conseil Départemental 54.
Communauté de Communes de Colombey,
Communes de Favières, Colombey, Allamps, Germiny



Réseau de Voisineurs

L'association Familles Rurales du Pays de Colombey, et le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) Grandir et Vieillir en Pays de Colombey main dans la main pour faire le lien.

